



INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — FÉVRIER - MARS 2011/VOLUME 14/NUMÉRO 1



LA MINISTRE GAIL SHEA RENCONTRE LES MEMBRES DE L'AQIP

Le 27 janvier dernier, la ministre des Pêches et des Océans du Canada, l'honorable Gail Shea, rencontrait les membres de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) lors de leur réunion annuelle.

Rappelant qu'elle a elle-même grandi dans un village et une famille de pêcheurs, M^{me} Shea a dit vouloir continuer d'améliorer plusieurs secteurs prioritaires au cours des prochaines années, notamment en ce qui concerne la modernisation des pêches, la rationalisation et la simplification des politiques et procédures de son ministère et le renforcement de partenariats clés avec tous les acteurs de l'industrie. « Comme vous, a-t-elle dit aux membres de l'AQIP, nous travaillons dans le but de développer une industrie solide sur le plan économique, qui est axée sur le marché et qui offre aux pêcheurs, aux employés du secteur et aux transformateurs des

possibilités sûres et stables pour un avenir prospère et durable. »



La ministre Shea en compagnie de Jean-Paul Gagné, au centre, et de Robert Langlois, respectivement directeur général et président de l'AQIP.

NGCC PIERRE RADISSON DANS LE VENTRE DU BRISE-GLACE

Depuis l'automne 2010, et jusqu'au printemps 2011, le brise-glace moyen fluvial de la Garde côtière canadienne NGCC *Pierre Radisson* subit des travaux majeurs à sa salle des machines.

De son ventre, on a extrait les six moteurs diesels de propulsion, les trois groupes électrogènes et le propulseur d'étrave pour les remplacer par de l'équipement neuf. Pour ce faire, il aura fallu ouvrir la coque pour y laisser passer toute cette mécanique, dont les moteurs gros comme une locomotive.

MOTEURS

- Diesels reconditionnés Alco 251FV16
- Modèle 16C9 x 10½
- Puissance : 2950 HP

GROUPES ÉLECTROGÈNES

- Fabricant MTU
- Modèle 48V4000M23S
- Voltage : 460 V
- Puissance : 750 kW

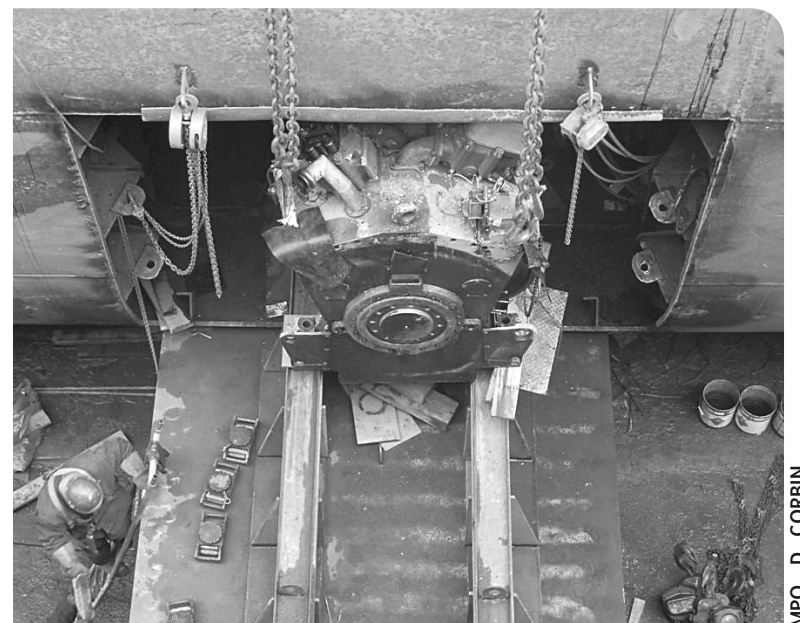
PROPULSEUR D'ÉTRAVE

- Fabricant Wärtsilä
- Modèle CT125H
- Puissance de manœuvre maximale : 500 kW

Construit en 1978, le navire de la Garde côtière canadienne NGCC *Pierre Radisson* présentait des défauts et des bris mécaniques qui nécessitaient une remise en état. Il avait aussi besoin d'ajustements pour répondre aux exigences de sécurité actuelles. Avec ces travaux de réfection, les moteurs diesels, les groupes électrogènes et le propulseur d'étrave seront efficaces durant plusieurs années.

Les travaux effectués au Chantier maritime Verreault Navigation inc. ont nécessité des investissements de 9,5 millions de dollars dont 2,2 millions de dollars issus du Plan d'action économique du Canada. Le navire devrait reprendre du service dès l'été 2011 dans les eaux du Saint-Laurent et en Arctique.

Nathalie Letendre
Communications



MPO D. CORBIN

Dépêches

3

4

Mot de la direction

3

Nouvelles publications

4

LA PÊCHE COMMERCIALE À DES FINS TOURISTIQUES UNE APPROCHE INNOVANTE

Dès la saison de pêche 2011, le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG) et Pêches et Océans Canada innoveront en instaurant un projet pilote de pêche commerciale à des fins touristiques. Ce projet permettra à des pêcheurs interprètes de joindre une clientèle qui désire découvrir les richesses de la mer.

Ce projet mobilisateur relie deux industries : la pêche et le tourisme. Les principaux objectifs de ce partenariat sont de diversifier les activités de pêche et d'améliorer la viabilité économique de cette industrie. Cette union vise également à mettre en valeur la culture et le patrimoine liés à la pêche côtière en Gaspésie.

NOUVEAU CONCEPT?

Peut-être pas, mais certainement une nouvelle approche. Des sorties en mer donneront à des visiteurs l'occasion de vivre une expérience touristique avec un pêcheur de homard accrédité prêt à transmettre ses connaissances, à faire découvrir son quotidien à ces visiteurs et à les initier à sa passion.

Chaque pays possède ses propres règles de gestion des pêches commerciales ou récréatives. L'examen des pratiques dans différentes régions du monde a permis de reconnaître que la pêche commerciale à des fins touristiques représente un créneau d'excellence potentiel pour la Gaspésie.

NOUVELLES RÈGLES

Le secteur Gaspésie de Pêches et Océans Canada a établi un cadre réglementaire pour appuyer cette nouvelle activité. Il a pour but de s'assurer que les mesures prises sont respectueuses des politiques et des règles environnementales établies afin de ne pas ajouter de pression sur la ressource.

Les ressources marines puisées dans le cadre de ce projet pilote devront faire partie des allocations des pêcheurs participants. Ces derniers devront également respecter les règles concernant les espèces permises, les secteurs de pêche, les limites de possession, les dates d'ouverture, les engins et autres mesures de gestion.

Les pêcheurs qui feront partie de ce projet pilote devront parfaire leurs compétences comme interprètes et s'assurer que leur bateau respecte la réglementation de Transports Canada pour l'accueil de touristes.

Le projet pilote sera financé jusqu'en 2012 par différents organismes de développement économique fédéraux et provinciaux.

Le tour de la Gaspésie sera enrichi par cette nouvelle façon originale de profiter de la mer.



MPO D. RABY

Danielle Laurin
Secteur Gaspésie-Bas-Saint-Laurent

UN OUTIL DIVERTISSANT SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL



Un projet de sensibilisation fort intéressant a vu le jour sur la Côte-Nord : un jeu de cartes bilingue sur la *Loi sur les espèces en péril*. Les cartes présentent des images amusantes et des messages incitant les pêcheurs à adopter des comportements pouvant aider à la survie des espèces aquatiques en péril. Elles encouragent aussi les pêcheurs à déclarer la capture accidentelle d'espèces en péril.

Au début de la saison de pêche 2010, lors de la remise des étiquettes, les agents des pêches ont discuté avec les pêcheurs de divers aspects de la *Loi sur les espèces en péril* et ont remis des jeux de cartes.

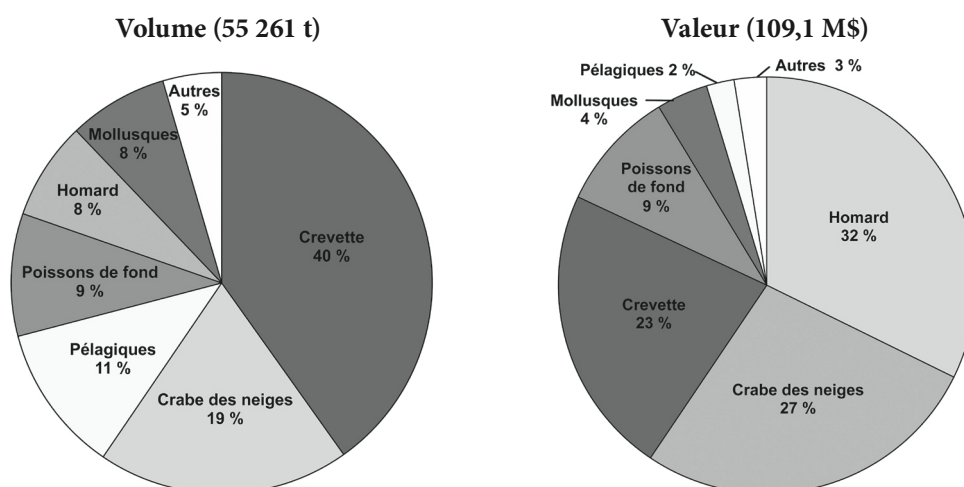
Au gala de remise de prix du concours Pêche blanche rivière Saguenay, en mars 2010, l'agent des pêches Brian Coss a rappelé l'importance de remettre à l'eau les espèces aquatiques en péril et a fait la promotion de cet outil de sensibilisation original auprès des pêcheurs présents.

PÊCHES COMMERCIALES SAISON 2010 : BILAN PRÉLIMINAIRE

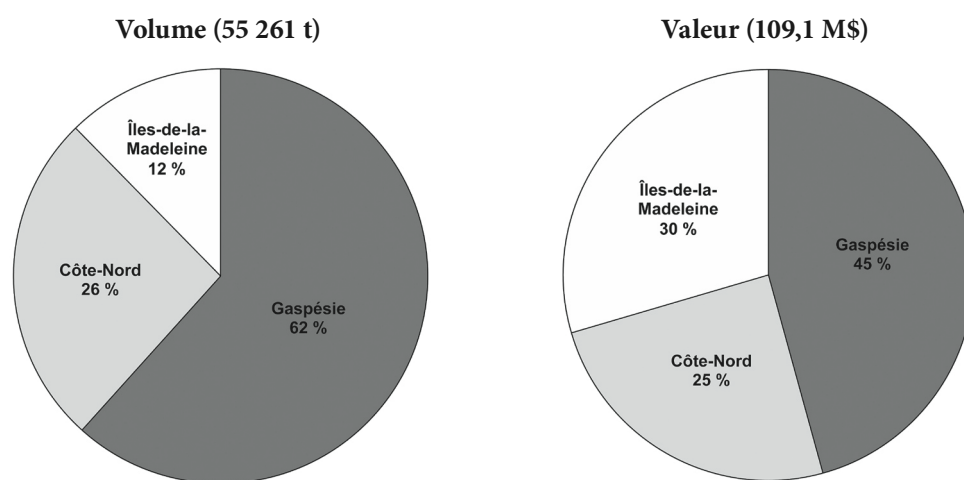
En 2010, les données préliminaires de la saison de pêche commerciale au Québec font état d'un total de débarquements de 55 261 t, pour une valeur de 109,1 millions de dollars. La valeur des débarquements ne tient toutefois pas compte, à ce moment-ci, des récépissés d'achat supplémentaires¹ et des ristournes consentis en fin d'année par certains acheteurs. Ces données seront compilées au cours des prochains mois.

La crevette, le crabe des neiges et le homard demeurent les principales espèces capturées. Elles comptent pour 67 % du volume et 82 % de la valeur. Les captures de poissons de fond arrivent au quatrième rang, et représentent 9 % du volume et de la valeur des débarquements en 2010.

VENTILATION DES DÉBARQUEMENTS PAR ESPÈCE



VENTILATION DES DÉBARQUEMENTS PAR SECTEUR MARITIME



En valeur, les débarquements ont totalisé 49,6 millions de dollars en Gaspésie (45 % du total), 32,1 millions de dollars aux Îles-de-la-Madeleine (30 %) et 26,8 millions de dollars sur la Côte-Nord (25 %).

La crevette et le crabe des neiges sont les principales espèces capturées en Gaspésie. Le homard constitue les plus grosses prises aux Îles-de-la-Madeleine, alors que le crabe des neiges domine les captures sur la Côte-Nord.

L'année 2010 a été marquée par une baisse de 6 % du volume et de 9 % de la valeur des débarquements. La diminution du volume des débarquements est principalement attribuable à une baisse des captures de crabe des neiges. Outre la diminution du volume, la baisse de la valeur des débarquements s'explique aussi par une diminution des prix du crabe des neiges (-8 %) et du homard (-7 %).

¹ Les récépissés d'achat supplémentaires (R.A.S.) sont tous les débarquements qui n'ont pas été signalés sur les récépissés d'achat généraux. Cette information provient d'estimations tirées de quatre sources différentes : ventes directes au public, consommation personnelle (pêcheur, famille et pêche sportive), poissons transformés par les pêcheurs et poissons utilisés comme boeite.

Martial Ménard
Politiques et économique

L'AVENIR DE LA PÊCHE AU HOMARD EN GASPÉSIE PASSE PAR LE PARTENARIAT

Grâce à la participation d'un grand nombre des membres du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG), les pêcheurs de homard de la Gaspésie ont tenu leur quatrième atelier de travail les 12 et 13 janvier dernier, à Chandler.

Ces journées d'ateliers ont offert une tribune pour échanger les points de vue en lien avec le plan de durabilité de l'industrie sur lequel sont basés les principaux axes de travail dans un horizon de cinq ans. Il importe de préciser que le développement harmonieux et durable de la pêche au homard reste toujours la trame de fond.

Depuis une dizaine d'années, les pêcheurs et la direction de Pêches et Océans Canada à Gaspé sont des alliés pour aller plus loin dans la mise en œuvre des recommandations des rapports de 1995 et de 2007 du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH) afin de répondre à l'objectif primordial de s'assurer que la pêche au homard demeure une pêche durable et stable à long terme pour le pêcheur. L'objectif de réduire l'effort de pêche de 30 % – une cible ambitieuse – est presque atteint et la ressource montre des signes de stabilité dans plusieurs sous-zones.

De nouvelles mesures de conservation débiteront en 2012 avec la mise en place d'un casier type et l'uniformisation de la taille minimale de capture à 83 mm pour l'ensemble du secteur. Les autres projets touchant la certification, la traçabilité, la mise en place de journaux de bord électroniques ainsi que la pêche commerciale à des fins touristiques sont aussi des initiatives en cours.

Toutefois, les pêcheurs doivent toujours travailler dans des conditions précaires en termes de viabilité et l'atelier de 2011 a permis, plus que jamais, de resserrer les liens entre eux et le Ministère.

Dans son approche de développement, le RPPSG travaille à la réalisation d'un projet pour appuyer le recrutement naturel par desensemencements de homards. Ce projet n'est qu'au stade de la recherche et du développement, mais les présentations scientifiques données au cours de l'atelier laissent présager de bons résultats.

Réunir un groupe d'une soixantaine de participants composé de pêcheurs, de producteurs, de membres des Premières Nations, de spécialistes en commercialisation, de scientifiques et de gestionnaires, et mobiliser tous ces gens autour d'une même vision, soit la conservation de l'espèce, dans le but ultime de s'entendre sur le développement de la pêcherie représentait un défi pour la direction du Secteur Gaspésie.

La pêche au homard demeure la principale pêche côtière du secteur, et plus que jamais il faut se concerter quant aux enjeux des marchés et des changements climatiques, tout en demeurant vigilants en ce qui concerne la conservation.

Vincent Malouin, directeur
Secteur Gaspésie-Bas-Saint-Laurent



DÉBORDEMENT ET DÉFERLEMENT DES EAUX CAS DU 6 DÉCEMBRE 2010

Les niveaux d'eau exceptionnellement élevés prévus par le Service hydrographique du Canada (SHC) ont été confirmés le 6 décembre dernier, dans l'estuaire et le nord-ouest du golfe du Saint-Laurent. À Rimouski, la marée a atteint un niveau record de 5,54 mètres, du jamais vu au cours des 110 dernières années, éclipsant le niveau de 5,44 m enregistré en 1914. Un niveau exceptionnel a aussi été observé à Québec, où les eaux ont débordé en plusieurs endroits.

La basse pression atmosphérique est la première responsable de la variation des niveaux d'eau. Cette basse pression entraîne des vents qui génèrent des vagues. Lors de la tempête du 6 décembre dernier, trois facteurs étaient réunis :

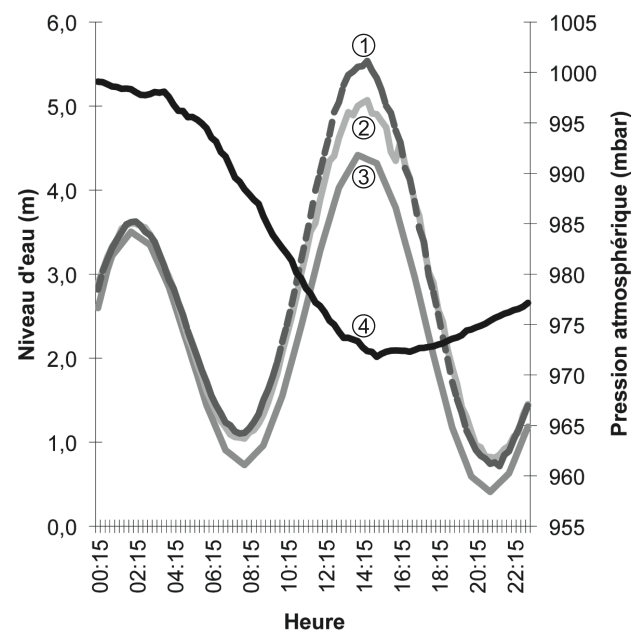
- Nous étions à la nouvelle lune, l'une des périodes du mois où les marées sont les plus fortes, avec un alignement Soleil-Lune-Terre.
- Une zone de pression exceptionnellement basse, soit 971 mbar, est passée à Rimouski. Une basse pression atmosphérique fait monter le niveau des eaux parce qu'il y a moins de poids au-dessus de l'eau.
- Les vents du secteur nord ont produit un courant vers la rive sud, ce qui a contribué à augmenter le niveau d'eau et a généré de fortes vagues.

TRAVAIL D'ÉQUIPE AU QUOTIDIEN

Le SHC fournit un service de prévision de débordement des eaux et de déferlement des vagues pouvant toucher les côtes du Québec pour les prochaines 48 heures. En collaboration avec le Service météorologique du Canada, qui produit les prévisions atmosphériques et les prévisions de vagues, le SHC apporte sa connaissance des marées pour que des avis puissent être acheminés au ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP). À son tour, le MSP informe les groupes gouvernementaux concernés, notamment Transports Québec et les municipalités riveraines. Quotidiennement, le SHC analyse les observations de niveaux d'eau et les compare à la prédiction pour évaluer l'influence des conditions atmosphériques.

Ce sont les vagues qui causent les dommages en érodant la côte. Normalement, elles se brisent sur la plage sans faire de dégâts. Cependant, plus le niveau d'eau est élevé,

Denis Lefaivre
Sciences



Niveaux d'eau et pression atmosphérique à Rimouski, le 6 décembre 2010. La ligne du haut (1) représente le niveau d'eau atteint. La deuxième, la prévision transmise au ministère de la Sécurité publique du Québec. La troisième correspond au niveau prédit, s'il n'y avait pas eu l'influence atmosphérique. En superposition (4) : la variation de la pression atmosphérique.

plus grande est leur influence. Lorsque les niveaux d'eau sont élevés, les vagues rencontrent des obstacles inhabituels, soit de la végétation et un sol meuble, soit un mur de protection et quelquefois une résidence.



M. DESROSIERS

Dépêches

MINIFORUMS DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

Deux miniforums des administrations portuaires ont eu lieu en février 2011 pour donner suite au souhait exprimé par certains représentants d'administrations portuaires et par la Direction régionale des ports pour petits bateaux.

Le premier de ces miniforums, tenu les 1^{er} et 2 février dernier à Sept-Îles, regroupait des représentants des administrations portuaires anglophones du Québec. Quant au second, en français celui-là, il a eu lieu à Matane les 22 et 23 février et réunissait les représentants des administrations portuaires de la Côte-Nord et de la partie nord de la Gaspésie. Un troisième miniforum sera organisé à l'automne 2011 pour les représentants des Îles-de-la-Madeleine et de la partie sud de la Gaspésie.

Différents sujets sont abordés au cours de ces rencontres, notamment les enjeux entourant l'utilisation des treuils, des grues et des convoyeurs, les ententes légales qui encadrent l'occupation des sites portuaires ainsi que la réglementation sur les réservoirs de stockage de produits pétroliers et les systèmes de gestion environnementale.

Ces miniforums donnent l'occasion aux participants de discuter des sujets qui leur tiennent à cœur, des meilleures pratiques et de leurs projets. Les groupes restreints favorisent d'ailleurs les échanges.

La tenue de ces miniforums sur une base régulière permet aux directeurs des administrations portuaires de s'entretenir directement avec les représentants sectoriels. Ils reçoivent ainsi de l'information sur les comités consultatifs régional et national des administrations portuaires et sur les enjeux globaux touchant le programme portuaire et celui des administrations portuaires.

Lyne Beaumont
Ports pour petits bateaux

JOURNÉE CARRIÈRE À HAVRE-SAINT-PIERRE

Le 21 octobre 2010 avait lieu la journée carrière pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire de l'école Monseigneur-Labrie de Havre-Saint-Pierre. À cette occasion, la Direction de la conservation et de la protection de Pêches et Océans Canada à Havre-Saint-Pierre a tenu un kiosque d'information présentant la mission de Pêches et Océans Canada et le travail accompli par les agents des pêches.

Pendant toute la journée, les agents Themy Alexandre Vallée et Louis-Philippe Supper ont expliqué aux élèves les responsabilités, les fonctions et les tâches reliées au travail d'agent des pêches. Plusieurs élèves se sont montrés très intéressés par cette carrière. D'ailleurs, au cours de la séance facultative en classe, une présentation plus détaillée a attiré plusieurs élèves désireux de connaître davantage la profession.

Les agents ont également fait un travail de sensibilisation et d'éducation auprès des personnes présentes afin de mieux faire connaître la mission de Pêches et Océans Canada au grand public.



ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE

Themy Alexandre Vallée
Secteur Côte-Nord

CONGRÈS INTERNATIONAL DES PÊCHES À QUÉBEC EN 2014

Pêches et Océans Canada, région du Québec, accueillera en 2014 la 144^e réunion annuelle de l'American Fisheries Society. C'est toute la communauté des pêches d'Amérique du Nord et de nombreux pays du monde qui se donne ainsi rendez-vous pour échanger des connaissances et discuter des principaux défis à relever.

Lors de l'annonce faite à Pittsburgh en septembre, le comité de sélection s'est dit très impressionné par le sérieux et la qualité de la candidature de Québec. Ce sera la deuxième fois que ce prestigieux congrès aura lieu à Québec. L'édition de 2003, organisée conjointement par la Société de la faune et des parcs du Québec et Pêches et Océans Canada sous le thème « Déclin universel des populations de poissons sauvages », avait été un franc succès.

L'American Fisheries Society vise à améliorer la conservation des ressources halieutiques et des écosystèmes aquatiques, et à favoriser le développement durable. Elle regroupe quelque 10 000 membres originaires de 75 pays.

NOUVEAU MARCHÉ POUR LES PRODUITS DU PHOQUE

Depuis le 13 janvier 2011, une entente de collaboration permet l'exportation vers la Chine de tous les produits du phoque destinés à la consommation humaine. Ce nouveau marché asiatique devrait offrir de grandes possibilités pour l'industrie canadienne du phoque.

La ministre des Pêches et des Océans, Gail Shea, en a fait l'annonce en janvier lors de son passage en Chine. L'entente sur l'accès aux marchés est le résultat d'une année de négociations avec le gouvernement chinois.

Le gouvernement du Canada a travaillé de très près avec les responsables chinois pour créer les conditions d'exportation nécessaires pour les produits servant à l'alimentation humaine. Cette entente ouvre également la voie à d'importants débouchés pour l'ensemble des produits canadiens de la mer.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs parrainé, en janvier dernier, une activité de promotion des produits de la mer à Pékin dans le but de présenter les poissons et les fruits de mer canadiens aux distributeurs chinois.

La Chine est le troisième marché d'exportation des produits de la mer du Canada, les exportations annuelles moyennes se chiffrant à plus de 300 millions de dollars. Elles sont composées essentiellement de crabe, de crevette, de flétan du Groenland, de merluche, de hareng, de panope du Pacifique, de capelan et de maquereau.

Nouvelles publications

TRAVAUX DE RECHERCHE EN VEDETTE

Le site Web de Pêches et Océans Canada offre régulièrement de nouveaux articles vulgarisés sur des travaux de recherche menés par les équipes scientifiques du Ministère d'un bout à l'autre du pays.

Les articles suivants, traitant de projets menés au Québec, ont été ajoutés au cours des derniers mois :

- *Un garde-manger naturel pour les baleines ou le résultat d'un équilibre océanique fragile et singulier*
- *Pour draguer le pétoncle...*
- *Les obstacles se multiplient sur le parcours migratoire de l'anguille : un outil Web arrive à la rescousse*

NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, www.dfo-mpo.gc.ca/csas, dans la section *Publications du SCCS*, série *Avis scientifiques (2005 +)*, année 2010 :

- Évaluation du potentiel de rétablissement du fouille-roche gris (*Percina copelandi*) au Canada (2010/058)
- Complément au cadre de 2005 pour l'élaboration d'avis scientifiques concernant les cibles de rétablissement dans le contexte de la *Loi sur les espèces en péril* (2010/061)
- État de l'anguille d'Amérique et progrès relatifs aux objectifs de gestion (2010/062)
- Avis sur la désignation de l'habitat essentiel du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*) (2010/072)
- Avis sur le prélèvement de bélugas (*Delphinapterus leucas*) du Nunavik (2010/074)
- Examen du plan de suivi écologique de la Zone de protection marine (ZPM) Manicouagan (2010/075)

FÉVRIER - MARS 2011/VOLUME 14/NUMÉRO 1

Publié par : Pêches et Océans Canada
Région du Québec
Direction régionale des communications
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Téléphone : 418-648-2239
Courriel : infoceans@dfo-mpo.gc.ca

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Paule Blaney, Andréanne Demers, Robert Dorais, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby, Pierre Strand et Chantale Thiboutot

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Martin Bourget, Danielle Laurin, Denis Lefavre, Nathalie Letendre, Vincent Malouin et Themy Alexandre Vallée

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069